



ENTREPRISE

ATTESTATION D'ASSURANCE

Nous, **MMA IARD SA** représenté par **Jean-François BELLET** du Cabinet **S.A.G.A**, BP 54 – 69922 OULLINS CEDEX- France, certifions que :

M. (Mme) : LAISNEY Jean Baptiste
Domicilié(e) : Chef lieu 73110 LA TRINITE

est assuré(e) par le contrat n° **140 289 307** du fait de son adhésion à **LA COMPAGNIE DES GUIDES ET ACCOMPAGNATEURS DE LA VANOISE** dont le Siège se situe 25 rue Célestin Freppaz à SEEZ (73700).

Cette assurance (tableau de garanties ci-après) couvre :

- sa " Responsabilité civile générale " pour la pratique des activités suivantes qui ne nécessitent pas l'utilisation de techniques d'alpinisme pour la progression :

- Randonnées pédestres
- Raquettes à neige
- VTT, VAE
- Randonnées aquatiques (sans nage, niveau d'eau maximum au genou, pas de passage dans des gorges)
- Marche nordique
- Randonnées pédestres avec animaux de bat
- Visite à thème
- Petits travaux d'entretien de sentiers ou de signalisation
- FTT, Joelette
- Parcours d'orientation (maximum 30 personnes)
- Opérateur de PAH avec CQP
- Formation, diaporama, conférence en lien avec les activités assurées
- Fourniture de produits du terroir sans transformation
- Construction et utilisation d'igloos pour l'accueil des clients avec ou sans bivouac
- Trail (initiation)
- Confection de repas/pique-niques par les accompagnateurs en montagne ayant obtenu l'attestation de formation spécifique aux accompagnateurs en montagne en hygiène alimentaire

- les " Frais de recherches et de secours ",

- la " Protection juridique " (Recours et Défense pénale suite à accident),

Cette assurance est conforme aux dispositions prévues par l'article L 321-7 du Code du Sport. Conformément aux dispositions de cet article, la Responsabilité civile « des personnes habituellement ou occasionnellement admises dans l'établissement pour y exercer les activités qui y sont enseignées » est garantie.

Cette attestation est valable pour la période du 17/01/2020 au 31/12/2020.

Pour effectuer les formalités de renouvellement, les garanties restent acquises jusqu'au 31/01/2021.

Fait à **OULLINS**, le 22/01/2020

L'assureur, par délégation,

SARL S.A.G.A. Assurances
Jean-François BELLET
BP 54 - 69922 OULLINS CEDEX
Tél. 04 78 51 72 33
jean-francois.bellet@mma.fr
SIREN 509 587 150 - Orias 09046847